



CFDT DOUANE CHAMPAGNE-ARDENNE LA SECTION CHOISIT LE RAPPORT DE FORCE FACE À RIPOST

LA CFDT DOUANE CHAMPAGNE-ARDENNE A FAIT LE CHOIX DE NE PAS PARTICIPER AU GROUPE DE TRAVAIL DUERP QUI SE TENAIT AUJOURD'HUI AU SIÈGE DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE REIMS, CONFORMÉMENT À LA STRATÉGIE DÉFINIE PAR L'INTERSYNDICALE NATIONALE DOUANE CONCERNANT LE **BOYCOTT DES INSTANCES ET GROUPES DE TRAVAIL**

Nous assumons pleinement cette position.

Nous constatons que les autres organisations syndicales locales ont fait un choix différent et ont participé à cette instance.

Pour la section CFDT Douane Champagne-Ardenne, la situation actuelle impose de maintenir un rapport de force clair face au projet porté dans le cadre de la loi RIPOST.

Contrairement aux engagements qui avaient pu être évoqués ces dernières semaines, le **Gouvernement a choisi de rétablir l'article 9 dans sa version initiale.**

Cette décision renforce les pouvoirs de fouille des forces du ministère de l'Intérieur sans apporter de réponses concrètes aux inquiétudes exprimées par les organisations syndicales douanières sur l'avenir des missions, des emplois et des moyens de la Douane.

Dans ce contexte, l'intersyndicale nationale a décidé de poursuivre le boycott des instances de dialogue social.

Cette position ne signifie évidemment pas un abandon des agents ou des sujets liés à la santé et à la sécurité au travail.

Les représentants du personnel continuent d'intervenir sur les situations urgentes, d'accompagner les collègues et d'alimenter le DUERP tout au long de l'année.

Hier, le Sénat a adopté la loi RIPOST par 243 voix contre 33. Le texte sera désormais examiné par l'Assemblée nationale.

La section CFDT Douane Champagne-Ardenne poursuit donc son travail auprès des parlementaires afin de défendre les missions douanières, les effectifs et l'avenir de notre administration.

Dans les prochains jours, la section CFDT rencontrera plusieurs députés du territoire :

- Charles de Courson, député de la Marne ;
- Lionel Vuibert, député des Ardennes ;
- Lise Magnier, députée de la Marne.

LA CFDT DOUANE CHAMPAGNE-ARDENNE RESTE PLEINEMENT MOBILISÉE DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE DÉFINIE AU NIVEAU NATIONAL.

27 MAI 2026

